

**NOTICE POUR REMPLIR LES FORMULAIRES  
POUR UN PARTICIPANT DCP  
TARGET2 POUR T2S**

La présente notice, à caractère informatif, a été élaborée par la Banque de France pour aider les participants de la Banque de France à remplir les formulaires TARGET2 pour T2S de l'Eurosysteme. Pour rappel, les DCA relèvent du périmètre juridique de TARGET2.

Cette note vient en complément du guide d'enregistrement de l'Eurosysteme.

La Banque de France propose les formulaires pré-remplis, pour les zones qui la concernent, en vue de faciliter le remplissage par ses participants.

**Formulaire 7000 main form DCP**

*Même principe que pour l'ouverture d'un compte RTGS dans TARGET2 : le formulaire 7000 est le document « associé » à l'ouverture de compte et à la convention T2S, donc à signer par le niveau 1.*

- **Les champs suivants sont à remplir comme suit :**
  - B) **Parent BIC** : BDFEFR2TXXX
  - F) et G) **Production ou Pre-Production** : X
  - M) **Responsible CB** : FR – France
  
- **Notes sur certains champs à remplir par le participant :**
  - A) **BIC** : indiquer le BIC de **Production** de la banque de paiement pour s'identifier en tant que participant T2S aussi bien pour les environnements de test que pour l'environnement de production (cf. note sur les BIC de l'Eurosysteme "Implementing the PMG decision to use Production BICs in User Testing").
  - C) **New** : à choisir si nouvelle demande.

- 
- D) **Modify** : à choisir si modification de la demande précédente.
  - E) **Close** : à choisir si fermeture du participant.
  - J) **Ref** : à remplir selon le format BIC-PROD-n°form-001, par exemple BANKFRPPXXX-PROD-7000-001.
  - K) **rel. Ref** : à remplir avec la référence de la demande précédente si modification de cette demande.
  - L) **Date d'Activation** :
    - La date d'activation correspond à la date d'ouverture (*opening date*) de la période de validité (*validity period*) durant laquelle le participant peut être utilisé dans T2S pour le règlement-livraison ; les données référentielles peuvent être mises à jour en dehors de la période de validité.
  - 13f) **Country code** : mettre le code pays sur 2 caractères suivant le format ISO3166-1, par exemple FR pour la France.
  - 21) **Technical Address** :
    - *Distinguished Name* fourni par votre NSP pour le Network Service Name donné.
    - À remplir selon le format pour SWIFT : cn, ou... tout en minuscule sans espaces (y compris o=swift), par exemple "cn=user,ou=unit,o=unexcddd,o=swift".
  - 31) **Default routings** (initial set-up) :
    - Le routing par défaut pourra ensuite être modifié par la banque de paiement. Le *routing* par défaut est défini par type de service et sera utilisé pour la communication sortante de T2S en A2A.
    - Un participant utilisant l'offre d'Euroclear « Access to cash services via ESES connectivity » ne devrait pas remplir l'adresse d'Euroclear dans ce champ.
    - Pour un DCP qui ne se connecte qu'avec U2A, il faut renseigner le *Technical Address* et le *Routing* du CSD / de la BCN, pour la Banque de France c'est :
      - Technical Address : cn=t2s-sys01,ou=t2s-a2a,ou=prod,o=bdfe2t,o=swift
      - Network Service : SWIFT.FILESNF
    - Un ou plusieurs Network Service Name de type Store and Forward doivent être saisis pour le réseau utilisé, par exemple SWIFT.FILESNF ou SWIFT.MSGSNF pour le fournisseur de réseau SWIFT. Pour le fournisseur de réseau SIA-COLT les options sont : SIA-COLT.FILESNF ou SIA-COLT.MSGSNF.
  - 41) **Access rights management – Roles** (niveau PARTY):
    - "Access rights administrator – Basic (Two-eyes mode)" et "Reading role (Two-eyes mode)" cochés par défaut.
    - "Access rights administrator – Basic (Two-eyes mode)" sera affecté par défaut à l'utilisateur administrateur pour lui permettre de s'accorder les rôles "Advanced" et "Reading" et de gérer les droits des autres utilisateurs de la banque de paiement.
    - L'utilisateur administrateur hérite du mode d'accès accordé au Party. Si tous les rôles (sauf ceux sélectionnés par défaut) sont cochés en « four-eyes-mode », l'utilisateur administrateur ne pourra accorder les droits d'accès à ses utilisateurs (y compris lui-même) qu'en « four-eyes-mode ».
    - "Reading role" doit être accordé à tous les utilisateurs.
    - "CMB manager" permet de gérer les informations utilisées pour le CMB secondaire.
-

- 
- "Configuration manager" permet de gérer les abonnements aux messages, la configuration des rapports et les règles de *routing*.
  - "Liquidity manager" permet de gérer la liquidité du DCA.
  - "Collateral manager" permet de gérer les informations utilisées pour la client collateralisation, telles que les titres éligibles et les valorisations.
  - La liste des privilèges pour les rôles d'une banque de paiement se trouve dans l'annexe du « Registration Guide for DCA Holders ».
  - **51) Creation of a new secured group Party or DCA :**
    - La création d'un groupe sécurisé d'objets de même type "Parties" ou "DCAs" est sous la responsabilité d'une BCN.
    - Ce champ sera renseigné si une banque de paiement souhaite créer un groupe sécurisé d'objets de même type "Parties" ou "DCAs". Il permet d'affecter à un rôle, un utilisateur ou un Party des privilèges sur un groupe de DCA ou de parties au lieu d'affecter les privilèges sur chacun des objets du groupe.
    - **Exemple DCA :**
      - « New secured group type » = « DCA » choisi par la banque de paiement.
      - « Secured Group Identification » = « 12345 » l'identification fournie par T2S lors de la création du groupe sécurisé par la Banque de France. La Banque de France renseignera a posteriori l'identification du groupe sécurisé sur le formulaire. Le groupe sécurisé de la banque de paiement comporte une liste des DCA choisis par la banque de paiement dans les formulaires 7100 DCA (champ 31).
    - **Exemple Party :**
      - « New secured group type » = « Party » choisi par la banque de paiement.
      - « Secured Group Identification » = « 56789 » l'identification fournie par T2S lors de la création du groupe sécurisé par la Banque de France. La Banque de France renseignera a posteriori l'identification du groupe sécurisé sur le formulaire. Le groupe sécurisé de la banque de paiement comporte une liste des « Parties » choisis par la banque de paiement dans le formulaire 7000 Main (champ 52).
  - **52) Request for Inclusion on a Secured group Party :**
    - Lorsqu'un Party souhaite être affecté dans un groupe sécurisé qui existe déjà, il faut fournir l'identification du groupe sécurisé ainsi que l'identification du Party responsable pour le groupe sécurisé.
    - **Exemple Party :**
      - « Secured Group Identification » = « 56789 » conformément à l'explication du champ 51.
      - « Identification of the party responsible for the secured group » = « BDFEFR2TXXX / BANKFRPPXXX » conformément à l'explication du champ 51.
  - **61) Secondary Credit Memorandum Balance :**
    - Si la banque de paiement souhaite utiliser un CMB secondaire, en offrant ou non la « client collateralisation », le champ 61 doit être rempli à « Yes ».
  - **71) Client Auto-Collateralisation :**
-

- Si l'option « client auto-collateralisation » est offerte par une banque de paiement à ses clients (champ 71), la procédure à choisir est REPO par défaut (champ 72) et l'adresse technique (champ 73) doit être remplie. Sinon les champs doivent rester vides.
- 81) **Party minimum amount / Auto-Collateralisation** : Montant maximum sur le DCA à partir duquel l'auto-collat BCN se déclenche
- 82) **Party minimum amount / Client-Collateralisation** : Montant maximum sur le DCA à partir duquel la collat Client se déclenche

## **Formulaire 7100 DCA**

*Même principe que pour l'ouverture d'un compte RTGS dans TARGET2 : le formulaire 7100 est le document « associé » pour signer les formulaires de données statiques dans T2S, donc à signer par le niveau 2.*

### • **Les champs suivants seront pré-remplis par la Banque de France :**

- B) **Parent BIC** : BDFEFR2TXXX
- F) et G) **Production / Pre-Production** : X
- M) **Responsible CB** : FR – France
- 23) **Receiving Securities Account Number (only in pledge case)**: N/A  
La Banque de France utilisera la procédure REPO pour l'auto-collatéralisation.

### • **Notes sur certains champs à remplir par le participant :**

- A) **BIC** : indiquer le BIC de **Production** de la banque de paiement pour s'identifier en tant que participant T2S.
- C) **New** : à choisir si nouvelle demande.
- D) **Modify** : à choisir si modification de la demande précédente.
- E) **Close** : à choisir si fermeture du DCA.
- J) **Ref** : à remplir selon le format BIC-PROD-n°form-001, par exemple BANKFRPPXXX-PROD-7100-001.
- K) **rel. Ref** : à remplir avec la référence de la demande précédente si modification de cette demande.
- L) **Date d'Activation** :
  - La date d'activation correspond à la date d'ouverture (*opening date*) de la période de validité (*validity period*) durant laquelle le DCA peut être utilisé dans T2S pour le règlement-livraison ; les données référentielles peuvent être mises à jour en dehors de la période de validité.

## **1) DCA**

- 11) **DCA number** : Selon le format suivant 'CFREURBANKFRPPXXXTexte libre'. Le BIC11 dans le numéro du DCA n'est pas contrôlé avec le *SWIFT BIC directory*.
- 13) **Floor Notification Amount**
  - Montant à renseigner.
  - Si le montant du solde du DCA devient inférieur à ce montant, le gestionnaire du compte en sera averti par T2S en fonction du choix de reporting qu'il aura demandé.
- 14) **Ceiling Notification Amount**
  - Montant à renseigner.
  - Si le montant du solde du DCA devient supérieur à ce montant le gestionnaire du compte en sera averti par T2S en fonction du choix de reporting qu'il aura demandé.
- 15) **External RTGS account number** :
  - Compte PM lié au DCA et qui sera utilisé pour le remboursement de liquidité de T2S à T2 à la fin de la journée comptable T2S.
- 16) **Optional Cash Sweep** :
  - Permet de spécifier si la banque de paiement souscrit au déversement optionnel automatique à 16h30 afin de transférer toute la liquidité du DCA vers le compte RTGS principal.

## 2) Credit Memorandum Balance

- 21) **Primary CMB** : 'Yes' par défaut car un DCA est toujours associé à un CMB primaire.
- 22) **Authorised BIC Rules**
  - **BICs** : Indiquer le BIC de **Production** des BIC du / des participants du / des CSD pour identifier les comptes titres à associer au DCA du CMB pour l'autocollatéralisation et pour le règlement-livraison des titres. **Inclusion** : choisir 'Yes', sinon les BIC sont exclus.
  - **Exemple** :
    - Dans la colonne BICs, si BICZ\* avec inclusion « Yes », tous les comptes titres identifiés et commençant par « BICZ\* » seront inclus dans le CMB et seront liés aux DCA (ce qui évite de saisir tous les BIC).
    - Puis, si dans la même colonne, est indiqué BICZFRPPXXX avec inclusion « No », le compte titres identifié par «BICZFRPPXXX» sera exclu du CMB et donc de la liste des BIC commençant par BICZ.
  - 24a) 24b) **Central Bank Auto-collateralisation** : 'Yes' si le DCA doit bénéficier de l'autocollatéralisation octroyée par la Banque de France.
- 24c) **Requested auto-collateralisation limit** :
  - À renseigner si le DCA doit bénéficier de l'autocollatéralisation octroyée par la Banque de France.
  - Si ce montant n'est pas renseigné par la banque de paiement, le montant saisi par la Banque de France sera le maximum permis par T2S, soit « 999.999.999.999,00... ».
  - La valeur « 0 » indique que la banque de paiement ne souhaite pas bénéficier de l'autocollatéralisation.

- 
- **25a) PM account for automatic auto-collateralisation reimbursement, PM account BIC**
    - Le compte PM a accès au crédit intrajournalier, est ouvert dans les livres de la Banque de France et est détenu par le même entité juridique que le DCA. Ce compte est identifié par un **BIC Production ou test** selon l'environnement et qui sera utilisé pour le remboursement automatique de l'autocollatéralisation à 16h30 (cf. note sur les BIC de l'Eurosysteme "*Implementing the PMG decision to use Production BICs in User Testing*").
  - **25b) PM account for automatic auto-collateralisation reimbursement, PM account holder MFI code :**
    - **Code 'Monetary Financial Institutions'** (MFI) du détenteur du compte PM.
  - **26a) 26b) Securities accounts for collateral supply (securities account number), CSD participant identification (Parent BIC / CSD participant BIC)**
    - Ces comptes titres utilisés en cas d'autocollatéralisation ou de collatéral relocation sont les « providing securities accounts » de la banque de paiement. Ces comptes titres sont déclarés auprès des CSD et sont liés au DCA pour la gestion de l'autocollatéralisation. Pour rappel le collatéral relocation est déclenché automatiquement par T2S en fin de journée opérationnelle pour tous les DCA ayant un solde négatif selon la procédure de remboursement de fin de journée. T2S applique automatiquement un transfert de collatéral afin de garantir l'extension de crédit traitée dans le RTGS.
  - **31) Request for Inclusion on a Secured group DCA:**
    - Lorsqu'un DCA souhaite être affecté dans un groupe sécurisé qui existe déjà, il faut fournir l'identification du groupe sécurisé ainsi que l'identification du Party responsable pour le groupe sécurisé.
    - **Exemple DCA :**
      - « Secured Group Identification » = « 12345 » conformément à l'explication du champ 51 dans le formulaire 7000 Main.
      - « Identification of the party responsible for the secured group » = « BDFEFR2TXXX / BANKFRPPXXX » conformément à l'explication du champ 51 dans le formulaire 7000 Main.

---

## **Formulaire 7200 DCA Administrator**

Même principe que pour l'ouverture d'un compte RTGS dans TARGET2 : le formulaire 7200 est le document « associé » pour signer les formulaires de données statiques dans T2S, donc à signer par le niveau 2.

- **Les champs suivants seront pré-remplis par la Banque de France :**

- B) **Parent BIC** : BDFEFR2TXXX
- F) et G) **Production / Pre-Production** : X
- M) **Responsible CB** : FR – France

- **Notes sur certains champs à remplir par le participant :**

- A) **BIC** : indiquer le BIC de **Production** de la banque de paiement pour s'identifier en tant que participant T2S.
- C) **New** : à choisir si nouvelle demande.
- D) **Modify** : à choisir si modification de la demande précédente.
- E) **Close** : à choisir si fermeture du DCA administrateur.
- J) **Ref** : à remplir selon le format BIC-PROD-n°form-001, par exemple BANKFRPPXXX-PROD-7200-001.
- K) **rel. Ref** : à remplir avec la référence de la demande précédente si modification de cette demande.
- L) **Date d'Activation** :
  - La date d'activation correspond à la date d'ouverture (*opening date*) de la période de validité (*validity period*) durant laquelle l'administrateur peut être utilisé ; les données référentielles peuvent être mises à jour en dehors de la période de validité.

### **1) Administrator User**

- 11) **Login name** : Login unique par environnement.
  - Selon le format suivant : 'CFRBANKFRPPXXXTexte libre'
  - Un Certificate DN peut être lié à plusieurs Login names
  - Un Login name peut être lié à plusieurs *Certificate DN*
- 12) **Name** : Le nom de la personne physique qui sera administrateur pour la banque de paiement
- 13) **System User Reference** :
  - La référence utilisateur du système (SUR) associé à l'utilisateur
  - Unique par environnement
  - Selon le format suivant : 'CFRBANKFRPPXXXTexte libre'
  - L'Eurosystem suggère de renseigner de façon identique le Login Name et le System User Reference

### **2) User's Distinguished Name**

- 21) **Certificate Distinguished Name :**
  - À remplir selon le format suivant pour SWIFT : CN, OU... en majuscule avec espaces et BIC en minuscule
  - Exemple : "CN=user1, OU=t2s-browse, O=bankfrppxxx, O=swift".
- 22) **Default :**
  - 'Yes' à choisir si le *Certificate Distinguished Name* est le certificat par défaut pour l'utilisateur

Le SWIFT-x character set est utilisé pour la saisie dans le T2S GUI, c.f. UHB v2 :

Character	Description
a - z	26 small characters of the Latin alphabet
A - Z	26 capital characters of the Latin alphabet
0 - 9	10 numeric characters
/	Solidus (slash)
-	Hyphen
?	Question mark
;	Semicolon
(	Opening parenthesis
)	Closing parenthesis
.	Full stop
,	Comma
'	Apostrophe
+	Plus
	Space (blank)
{	Opening curly bracket
}	Closing curly bracket
CR	Carriage return
LF	Line feed

Le caractère de soulignement « \_ » (tiret du 8) n'est pas accepté et sera remplacé par la Banque de France par le caractère de tiret « - » (tiret du 6).